COMMUNE DE MONTREUX

Préavis No 34/2015

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 255'000.00 au maximum pour l'élaboration de l'étude de l'élargissement, l'assainissement et le renforcement des estacades ainsi que le renouvellement des réseaux souterrains et de la chaussée de la rue du Temple à Montreux

Date et lieu proposés pour la séance de commission :

le lundi 26 octobre 2015 à 20 h. 00

à la rue de la Gare 30 à Montreux

Table des matières

Objet du préavis 1
Préambule 1
Situation actuelle 1
Trottoir en estacade, secteur temple St-Vincent et l'avenue de Collonge 1
Réseaux souterrains 3
Chaussée 3
Description du projet 3
Travaux à réaliser 3
Circulation 3
Planification 4
Mandat d'étude pour la réalisation du projet 4
Coût du crédit d'étude 5
Conséquences financières 5
Développement durable 5
Social 5
Economique 5
Environnemental 6
Position de la Municipalité 6
Conclusions 7

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité de Montreux sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 255'000.00 TTC au maximum pour l'élaboration de l'étude du projet de réfection des estacades de la rue du Temple, du renouvellement des réseaux souterrains et de la réfection de la chaussée sur le secteur compris entre la place des Planches et l'avenue de Collonge.

Préambule

Depuis de nombreuses années, le trottoir en estacade sur le tronçon entre le temple St-Vincent et l'avenue de Collonge fait l'objet d'une surveillance accrue au vu de son état de dégradation avancé. La dernière expertise confirme une sécurité structurale précaire et impose une interdiction d'accès sur le trottoir pour les véhicules lourds.

Une réfection de cette estacade implique des incidences importantes sur la circulation routière et donc des mesures conséquentes à mettre en œuvre pour assurer le maintien du trafic en direction et en provenance de Glion.

Il est donc proposé de réaliser en parallèle le renouvellement des réseaux souterrains et la réfection de la chaussée sur le tronçon situé entre la place des Planches et le Temple St-Vincent. En effet, les infrastructures souterraines devront faire l'objet d'un renouvellement à court terme au vu de leur vétusté.

Ainsi, la réalisation simultanée de ces deux secteurs permet de réduire la gêne sur le domaine public et de diminuer les coûts, ceci en intervenant une seule fois sur cet axe routier important.

Situation actuelle

Trottoir en estacade, secteur temple St-Vincent et l'avenue de Collonge

Le trottoir en estacade qui longe la rue du Temple débute juste après le Temple St-Vincent et s'étend sur une longueur d'environ 330 mètres jusqu'à l'avenue de Collonge. Les estacades en béton armé sont fortement dégradées et des plaques de béton se sont déjà détachées de la structure à plusieurs endroits, menaçant les habitants et les exploitants des jardins situés en contre-bas du trottoir. Les armatures sont visibles suite à la perte de l'enrobage en béton et, ainsi, l'oxydation des aciers se charge d'amplifier le phénomène de dégradation.

Estacade fortement dégradée

Différentes variantes ont été envisagées dans le cadre d'expertises des ouvrages et celles-ci montrent qu'une reconstruction complète constitue certainement la meilleure solution. Cette variante permettrait l'élargissement ponctuel de la chaussée afin d'assurer le croisement de deux véhicules lourds à basse vitesse. Ces différents éléments seront vérifiés dans le cadre de l'étude qui fait l'objet du présent préavis.

La largeur actuelle de la chaussée permet le croisement de deux véhicules légers, mais n'est pas suffisante pour le croisement de deux poids lourds ; elle est difficile avec un poids lourd et un véhicule léger.

Afin d'éviter que les poids lourds montent sur le trottoir en estacade pour croiser, mettant en péril la sécurité structurale de l'ouvrage, des potelets ont été mis en place en bord de trottoir. La situation actuelle n'est donc pas satisfaisante du point de vue du gabarit routier et nécessite un élargissement de la chaussée.

Dans le cadre de l'exploitation du Temple St-Vincent, les véhicules stationnaient, par le passé, à cheval sur la route et le trottoir. Avec la mise en place des potelets, le stationnement a entièrement été repoussé sur la chaussée, ce qui pose régulièrement des problèmes pour le passage des véhicules lourds sur l'espace restant.

L'étude à entreprendre analysera ce stationnement, afin de le disposer le plus judicieusement possible.

Réseaux souterrains

Les réseaux souterrains sur le tronçon entre la place des Planches et le temple St-Vincent sont très anciens et ont largement dépassé, pour certains, la durée de vie moyenne espérée. Ainsi, les conduites d'eau potable appartenant au SIGE et au service des eaux du Maralley (SEM) datent de 1912 et risquent de faire l'objet de réparations ces prochaines années, et, dans tous les cas, devront être remplacées à court terme (5 ans), ce qui engendrerait une nouvelle gêne importante sur ce tronçon routier étroit.

Pour les réseaux gérés par la Commune de Montreux, les collecteurs doivent être mis en conformité, ceci afin de garantir l'étanchéité des conduites, pour éviter une pollution des eaux souterraines et pour réaliser la mise en séparatif du réseau d'évacuation, conformément au PGEE[1]. L'éclairage public devra aussi faire l'objet d'un renouvellement.

Chaussée

L'ensemble de la chaussée entre la place des Planches et l'avenue de Collonge sera entièrement renouvelé, notamment sa fondation qui n'est plus suffisante pour assurer la planéité de la surface de la route. Le secteur de la place des Planches jusqu'au temple St-Vincent fera l'objet d'une étude d'aménagement de l'espace public, afin d'envisager d'éventuelles adaptations.

Description du projet

Le présent préavis d'étude permettra de définir les éléments suivants du projet :

- finalisation des solutions techniques ;
- durée des travaux ;
- coût des travaux sur la base d'offres reçues ;
- gestion de la circulation durant le chantier.

Travaux à réaliser

Le projet peut être divisé en deux tronçons partagés géographiquement par le temple St-Vincent. Le tronçon aval nécessitera le renouvellement des réseaux souterrains et la réfection de la chaussée, avec une éventuelle requalification mineure de l'espace public, et le tronçon amont nécessitera la démolition et la reconstruction d'un ouvrage en béton armé (estacade) sur une longueur d'environ 330 mètres.

L'ensemble de ces travaux a été devisé sommairement à environ CHF 5 mios.

Circulation

La difficulté principale est liée à la largeur réduite de la voirie, qui limite sur certains tronçons les possibilités de réaliser des fouilles et autres interventions en maintenant le trafic; ceci est particulièrement valable pour le secteur situé au droit du No 11, bâtiment administratif communal (DBS).

[1] plan général d'évacuation des eaux approuvé par le Conseil d'Etat le 2 décembre 2011

L'objectif du projet est de trouver des solutions techniques permettant de réduire la durée de l'intervention, tout en proposant de bonnes alternatives pour le trafic en provenance et en direction de Glion. Dans le cadre de l'étude, une attention particulière sera donc portée sur la recherche de solutions permettant à l'ensemble des usagers de la route de ne pas être trop pénalisés durant les travaux. Une étude spécifique pour la circulation durant le chantier est prévue dans le cadre du présent préavis.

Planification

-	adoption du présent préavis par le Conseil communal	novembre 2015
-	études jusqu'à l'appel d'offres de construction	dès décembre 2015
-	appel d'offres de construction	octobre 2016
-	dépôt du préavis de construction	février 2017
-	adoption du préavis de construction par le Conseil communal	mars 2017
-	début des travaux	printemps 2017

Mandat d'étude pour la réalisation du projet

Le mandat comprendra les étapes suivantes, permettant d'élaborer le projet jusqu'à l'appel d'offres, conformément à la norme SIA 103 (Règlement concernant les prestations et honoraires des ingénieurs civils) :

Etude de projet :
- avant-projet
- projet de l'ouvrage
- procédure de demande d'autorisation

Appel d'offres :
- appel d'offres, comparaison des offres, proposition d'adjudication

Le présent préavis permettra de couvrir les frais liés à l'élaboration des plans du projet, une étude géotechnique, la constitution du dossier d'appel d'offres, ainsi qu'une étude de circulation liée aux mesures à prendre durant le chantier.

Coût du crédit d'étude

Mandat d'étude pour l'élaboration du projet et de l'appel d'offre*	CHF	170'000.-
Etude géotechnique	CHF	50'000.-
Etude de circulation	CHF	10'000.-
Divers et imprévus (environ 10%)	CHF	25'000.-
Total	**CHF**	**255'000.-**

*Le montant du mandat d'étude est calculé sur la base d'offres de bureaux d'ingénieurs, conformément à la loi sur les marchés publics.

Conséquences financières

Au 31 août 2015, les fonds disponibles en trésorerie s'élevaient à CHF 11 millions. Le total des emprunts bancaires se montait à CHF 35 millions.

Le financement pourrait être assuré partiellement par la trésorerie et pour le solde par l'emprunt.

Le montant du présent préavis figurera au bilan sur un compte 9141 à ouvrir. Il sera amorti sur une période de 30 ans au maximum, au travers du compte 431.3311.

Développement durable

Social

L'ensemble des travaux à réaliser n'aura aucun impact au niveau social.

Economique

La planification de ces travaux permettra d'éviter d'avoir des interventions urgentes et donc coûteuses et gênantes pour la circulation, aussi bien pour la Commune de Montreux que pour les acteurs économiques des hauts.

Environnemental

Le renouvellement du réseau des collecteurs permettra d'éviter une pollution des eaux souterraines et améliorera le fonctionnement de la STEP par la mise en séparatif. De plus, le renouvellement de l'éclairage public permettra une économie d'énergie.

Position de la Municipalité

La Municipalité souhaite reconstruire rapidement l'estacade de la rue du Temple au vu de son état de dégradation avancé, afin d'assurer la sécurité des usagers.

La réalisation simultanée du renouvellement des réseaux souterrains du tronçon situé à l'aval du Temple St-Vincent avec la reconstruction de l'estacade permettra de traiter l'ensemble du secteur afin de diminuer la gêne pour les usagers du domaine public, les coûts et les risques de réparations urgentes.

Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 34/2015 de la Municipalité du 18 septembre 2015 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 255'000.00 au maximum pour l'élaboration de l'étude de l'élargissement, l'assainissement et le renforcement des estacades ainsi que le renouvellement des réseaux souterrains et de la chaussée de la rue du Temple à Montreux,

ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'étude relative à l'élargissement, l'assainissement et le renforcement des estacades ainsi que le renouvellement des réseaux souterrains et de la chaussée de la rue du Temple à Montreux;
2. d'allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 255'000.00 TTC au maximum ;
3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie ;
4. d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
5. d'amortir cet investissement par les comptes de fonctionnement, sur une période de 30 ans au maximum;
6. de donner à la Municipalité tous pouvoirs pour signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Ainsi adopté le 18 septembre 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
L. Wehrli	L.S.	O. Rapin

Annexe(s) : plan de situation au 1:2000

Délégation municipale : M. Christian Neukomm, Conseiller municipal

RUE DU TEMPLE

TRONCON 1 : Canalisations et route

TRONCON 2 : Canalisations et route

TRONCON 2 : Elargissement de l'estacade

COMMUNE DE MONTREUX
Service des Travaux publics.
Echelle 1:2000